

## Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du Pont Marquant

du vendredi 4 novembre 2011

### Etaient présentes :

<b>Les enseignantes :</b>	Mademoiselle Catherine NEVEU	(Directrice)
	Madame Isabelle BIAU-GUILHEMBET	(Adjointe)
	Madame Elisabeth CLUSEL	(Adjointe)
	Madame Claire DESERT	(Adjointe)
	Madame Françoise FEREC	(Adjointe)
	Madame Emilie LE DU	(Adjointe)
	Madame Nathalie LEVREUX	(Adjointe)
	Madame Aline QUERCELIN	(Adjointe)
	Madame Annabelle REMY	(Adjointe)
	Madame Catherine SAPHARY	(Adjointe)
	Madame Anne TALMANT	(Adjointe)

**Membres du RASED :** Mme Hélène TRAESCH, psychologue scolaire, et Mme Isabelle DUDRAT, maître G

**La représentante de la Municipalité :** Mme LOUCHART

**La Déléguée Départementale de l'Education Nationale** Mme DROUIN

**Les représentantes du Groupement de Parents :** Mme DALLEMAGNE, Mme DUPONT, Mme LAMBRON, Mme NIETO, Mme SAR, Mme VIDEUX

**Les Parents :** Mr FEREC, Mme HENRY, Mme LEROY, Mme LEFEBVRE

**Secrétaire de séance :** Mme NIETO, **début de la séance 18h40**

### ORDRE DU JOUR

1. Effectif de rentrée et présentation de l'équipe enseignante de l'école et des membres du RASED.....	1
2. Règlement intérieur et horaires .....	3
3. Projets de l'année .....	3
4. Visites médicales.....	5
5. Structures d'accueil périscolaire (ALSH et restauration scolaire).....	5
6. Travaux effectués et à prévoir.....	5
7. Autres questions .....	6

ooOoo

## 1. Effectif de rentrée et présentation de l'équipe enseignante de l'école et des membres du RASED

**Classe 1** : Françoise FEREC avec Maryse DAUBEC pour **27 PS**

**Classe 2** : Nathalie LEVREUX avec Isabelle GRAMMONT pour **9 PS et 20 MS**

**Classe 3** : Anne TALMANT avec Isabelle PASCAL, pour **29 MS**

**Classe 4** : Catherine SAPHARY avec Céline MOSCHELLA et l'AVS Loretta PERRIN, pour **9 PS** et **20 MS**, dont un enfant handicapé.

**Classe 5** : Catherine NEVEU et Emilie LE DU, avec Nathalie VANTAEECHME, pour **28 PS**

**Classe 6** : Claire DESERT et Emilie LE DU avec Carole LAFARQUE, pour **31 GS**

**Classe 7** : Isabelle BIAU-GUILHEMBET avec Albine DAUCHEZ, pour **31 GS**

**Classe 8** : Elisabeth CLUZEL avec Evelyne PINTO, pour **29 GS**

**Classe 9** : Annabelle REMY et Aline QUERCELIN avec Evelyne PRES, pour **28 MS**

L'effectif est donc de **261 élèves (73 petits, 97 moyens et 91 grands)**

**Le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) est cette année au complet.

- **Fonctionnement :**

Certains enfants peuvent éprouver des difficultés à l'école (apprentissage, langage, comportement, adaptation).

Le RASED est un dispositif gratuit mis en place par le Ministère de l'Education Nationale qui a pour objectif des actions de prévention, des aides complémentaires spécialisées pour aider les enfants en difficulté et des aides à l'intégration scolaire.

L'équipe du RASED est composée :

- D'un maître E chargé de l'aide à dominante pédagogique : ce poste est pourvu par Mme BOULAY.

Il vise à aider l'élève à dépasser les difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages et à maîtriser ses méthodes de travail.

- d'un maître G chargé de l'aide à dominante rééducative : ce poste est pourvu par Mme DUDRAT

Il vise à redonner confiance à l'enfant, à développer son désir d'apprendre pour favoriser son adaptation à l'école.

- d'un psychologue scolaire : ce poste est pourvu par Mme Hélène TRÄSCH

Il assure le suivi psychologique des élèves, en accord avec leurs parents et leur enseignant. Il peut proposer des formes d'aides adaptées (au sein ou à l'extérieur de l'école), il en favorise leur mise en œuvre.

- **Comment intervient le RASED?**

Le RASED intervient à la demande des équipes enseignantes et/ou des parents. Dans tous les cas, la collaboration de chacun avec le réseau est indispensable.

Les aides spécialisées ne se substituent pas à l'action des enseignantes en classe.

Si la collaboration aboutit à la mise en œuvre d'un projet d'aide spécialisé -pédagogique ou rééducative- ou bien à une action de la psychologue, l'enfant participera pendant le temps d'enseignement au sein de l'école à un dispositif adapté.

- **Pour contacter l'équipe de l'antenne du Perray du RASED :**

Une permanence téléphonique est assurée par Hélène Träsch le lundi de 9h à 11h au : 01 30 46 33 30 (sinon répondeur) - Mail : [rasedleperray@gmail.com](mailto:rasedleperray@gmail.com)

Adresse : Ecole des Platanes 3 rue des Lauriers 78610 Le Perray

## **2. Règlement intérieur et horaires**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il reste donc inchangé.

## **3. Projets de l'année**

### **a. Projet d'Ecole :**

Le nouveau Projet d'école a démarré dès la rentrée 2011/2012 et se poursuivra jusqu'à l'année scolaire 2013/2014. Toutes les classes sont concernées, à des degrés divers.

Le premier volet a pour but de travailler la manipulation afin de rendre l'enfant plus autonome. Inspiré librement de Montessori, les ateliers fonctionnent en demi-classe. Les enfants sont amenés, par exemple, à utiliser des pinces de toutes sorte, à transvaser de la semoule (apprentissage sous forme ludique de la notion de mesure), à jouer avec des puzzles...

Des consignes plus précises sont ajoutées pour les grandes sections.

### **b. APE (Aide Personnalisée à l'Elève):**

Le dispositif des années précédentes est renouvelé, à savoir que seuls sont concernés, dans un premier temps, les enfants de Grande Section.

Afin de déterminer quels enfants pourraient bénéficier de cette aide, les enseignantes ont réalisé des évaluations entre la rentrée des classes et les vacances de la Toussaint. Ces évaluations ont permis de pointer des petites difficultés sur certains points qui n'apparaissent pas en classe lorsque les enfants sont en groupe, par exemple des problèmes de compréhension de consignes. Le soutien peut aussi concerner le vocabulaire, le graphisme, la numération...

L'APE se fera par groupe de 2 le lundi, mardi et jeudi de 11h40 à 12h10, et pas plus de deux fois par semaine par élève

Les parents d'élèves concernés par l'APE et qui ne sont pas demi pensionnaires seront invités à dire quel jour de la semaine leur convient le mieux.

**Ce soutien est une aide précieuse à l'enfant qui permettra de combler d'éventuelles difficultés avant l'entrée en école élémentaire.**

Les élèves de moyenne section seront évalués au cours du second trimestre. Ceux rencontrant quelques difficultés pourront bénéficier de l'APE.

### **c. Projet d'évaluations des grandes sections**

**Concernant les Evaluations des grandes sections** dont parlent les médias parlent, notamment de la détermination des enfants « à risque » ou « à haut risque ». L'inspecteur de l'académie a dit qu'il n'y avait pas d'urgence à s'inquiéter, que ce n'était pas du tout d'actualité

### **d. Liaison GS/CP :**

Des échanges auront lieu cette année entre classes de niveaux différents :

**Classe 3 :** échange avec la classe de **MS** de Mme BENETEAU à Saint Rémy les Chevreuses

**Classe 6 :** avec un **CE1** des Platanes + Rencontres sportives avec les **CP** une fois par trimestre.

**Classe 7 :** **CP/CE1** de Mme WANTIEZ à la Barantonnerie.

**Classe 8 :** **CP** de Mme PASQUIER à la Barantonnerie.

#### **e. Piscine pour les grandes sections et décloisonnement**

L'école sert de test pour le développement de la natation dès la grande section.

Cette activité obtient de très bons résultats, tant pour les enfants qui vont à la piscine que pour ceux qui restent en classe avec leur maîtresse.

Les enfants se rendent à la piscine par ½ classe (14 à 15 élèves). Les enseignantes de PS accompagnent la ½ classe, lorsque l'enseignante de GS reste dans sa classe pour y faire un travail. L'ATSEM de GS va aider sa collègue de PS au lever des enfants pendant l'absence de l'enseignante (qui est à la piscine ou dans une autre classe).

Le groupe part en bus le vendredi vers 13h30 et revient vers 15h20-15h30. Les enfants sont dans l'eau de 14h10 à 14h40. Cette sortie nécessite la présence de trois parents à chaque fois : un accompagne les enfants dans l'eau avec la maîtresse et le maître nageur sauveteur, les deux autres aident les enfants dans els vestiaires.). 13 séances de piscine sont prévues, par roulement.

**Un grand merci aux parents accompagnateurs, sans qui les enfants ne pourraient se rendre à la piscine.**

Les maîtresses des classes 7 et 8 feront appel aux parents volontaires le mardi et vendredi, pour la seconde période.

Un retard dans les décloisonnements en arts plastiques (puzzle et tête à modeler) résulte de la sortie piscine pour les Moyenne et Grande Section.

#### **f. Les sorties**

Le 10 novembre, la classe 3 rendra visite à la caserne des pompiers de Rambouillet.

Le 8 décembre, la classe 9 ira au Musée d'Art Naïf à Vicq.

Le 15 décembre, les Grandes Sections sont conviées au spectacle de fin d'année « Brendan et le secret des Kells », offert aux CP et CE1 par la municipalité.

Raconte-tapis à la médiathèque en janvier.

Salon des Arts du 5 au 9 mars à la Mare aux Loups..

De plus, la municipalité offre pour tous les enfants de 4 à 10 ans un spectacle intitulé « BAZAR A ZIK » **le mercredi 21 décembre à 14h** à la Mare au Loup (**pendant les vacances scolaires**)

#### **g. Fêtes à l'école (spectacle de fin d'année, carnaval et fête de l'école)**

Le **spectacle de fin d'année** n'est pas encore choisi.

**La visite du Père Noël** : Les élèves se rendront dans les deux salles de motricité, où ils chanteront. Ils entendront le Père Noël passer dans l'école et trouveront des cadeaux en retournant dans leurs classes.

**Carnaval** : il est avant tout une fête pour les enfants, résultat d'un projet pédagogique de toute l'école. Il aura lieu **jeudi 12 avril avec défilé et bataille de confettis le matin** suivi d'un goûter l'après-midi. La grille de l'école sera ouverte comme l'an dernier pour le carnaval.

**Fête de l'école** : la date n'est pas encore définie (la date sera fixée en fonction des possibilités des services techniques). **Cette année, la fête de l'école aura lieu un samedi matin de 10h à 13h** Les parents seront invités à participer activement à l'organisation de cette fête.

## 4. Visites médicales

Visites pour les GS selon la formule habituelle : repérage enseignant dans un premier temps, puis visite avec l'infirmière scolaire et enfin rencontre avec le médecin pour quelques enfants.

Pour les MS, l'infirmière Mme CHEFDEVILLE est partie à la retraite et n'a pas encore été remplacée mais la visite aura bien lieu.

Pour ce qui est du dépistage visuel, réalisé par une orthoptiste, il s'agissait d'un dispositif expérimental. Pour être généralisé, il faut qu'une orthoptiste soit recrutée.

## 5. Structures d'accueil périscolaire (ALSH et restauration scolaire)

### Capacité d'accueil du restaurant scolaire.

Afin que les normes de sécurité soient respectées, la cantine scolaire ne peut accueillir que 208 enfants. Il y a en moyenne 215 enfants demi-pensionnaires.

De ce fait, la 10ème salle de classe, qui sert d'accueil périscolaire le matin, est utilisée cette année encore comme annexe de la cantine. Les Petits de la classe 5 y mangent.

Mme LOUCHART précise qu'entre 7 et 8 animateurs sont présents sur la pause méridienne, alors qu'ils n'étaient que 6 l'an dernier.

Une répartition des tâches au sein de l'équipe des animateurs est demandée à Mme LOUCHART afin d'aider un peu plus les enfants de la classe 5. Il y a environ 23 enfants à chaque repas, et ils ne sont pas encore assez autonomes pour manger seuls. L'aide de la maîtresse et de l'ATSEM ne suffit pas pour couper la viande, ...et la pause-déjeuner dure plus longtemps que pour les autres élèves.

## 6. Travaux effectués et à prévoir

### a. Travaux effectués :

Pas de gros travaux effectués pendant les grandes vacances.

### b. Travaux à prévoir :

Travaux importants devant être effectués :

- changement de l'ensemble des huisseries côté cour des petits
- changement de la canalisation dans cette même cour (fuite depuis plus d'un an)

### c. Jeux de la cour et entretien du parc de véhicules roulants

Des pièces détachées ont été rachetées et montées par le service technique.

Montant de la coopérative en début d'année: 8000 € et le premier versement s'élève à 3400 €.

Une étude pour l'achat d'une structure de jeux a d'abord été envisagée en cofinancement coopérative / Budget communal. Cette structure de jeux ressemble un peu à celle présente dans le parc municipal.

Coût de la structure 6.000 €

Livraison et pose 3.000 €

Sol amortissant de 30 m<sup>2</sup> : 3.000 € + 80 € de colle.

**Ce qui représente un total de 12.080 €.**

Peu d'espoir d'obtenir un financement de la part de la municipalité au regard des travaux d'entretien onéreux déjà proposé au budget.

La cour étant très grande et disposant de peu de jeux pour occuper tous les enfants, l'équipe pédagogique propose deux solutions pour que les enfants jouent pendant les récréations :

- Aire de jeu de ballon mousse sous le préau qui serait réservé à cette activité.
- Installation de petits bacs à sable étanches et avec couvercle (du genre de ceux que l'on trouve dans les jardins des particuliers). Les normes d'hygiène ont été transmises par Mme LOUCHART, qui a précisé que la Mairie n'y était pas favorable.

## **7. Autres questions**

**Usage du bus communal pour les sorties :** La restriction du 15 novembre au 15 mars est maintenue. Cette restriction est levée pour les sorties gratuites, de proximité, pourvu que l'enseignante le formule.

**Sécurité aux abords de l'école :** malgré les lignes jaunes au sol, des voitures y sont stationnées tous les matins, empêchant ainsi les parents avec poussette et les piétons de marcher en toute sécurité sur les trottoirs. De même, des voitures se garent sur une partie des passages piétons. **Mme Louchart va étudier la question afin de trouver une solution, en commençant par un appel au civisme des parents.**

**Violence à l'école :** Les parents ne doivent pas hésiter à prendre contact avec la maîtresse en cas de problèmes de violence. Le dialogue entre les enfants, parents et maîtresse est indispensable pour enrayer tout problème de quelque nature qu'il soit.

Prochains conseils d'école : **vendredi 9 mars 2011 et vendredi 1<sup>er</sup> juin 2011 à 18h30.**

**Fin de la séance à 20h15**